RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil scientifique du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro).

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2006-1593 du 13 décembre 2006 modifié portant création du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro), notamment son article 10.

ARRÊTE

Article ler

Sont nommés membres du conseil scientifique du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro), en qualité de personnalités désignées en raison de leur compétence scientifique ou professionnelle :

- Mme Véronique BELLON-MAUREL, Directrice du Département Écotechnologies de l'IRSTEA;
- M. François BRELLE, Directeur technique de la Société du Canal de Provence ;
- Mme France CASSIGNOL, Directrice de l'Association Française de Protection des Plantes ;
- M. François COTE, Chef du département PERSYST (Performances des systèmes de production et de transformation tropicaux) du CIRAD ;
- M. Jean-Dominique LEBRETON, Directeur de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique ;
- Mme Françoise LESCOURRET, Directrice de Recherche à l'INRA, membre de l'unité de recherche « Plantes et Systèmes de culture Horticoles » ;
- Mme Camille MICHON, Professeure à AgroParisTech, directrice de l'Unité Mixte de Recherche « Ingénierie Procédés Aliments (GENIAL) » ;
- M. Patrick SENTIS, Professeur à l'Université Montpellier 1, Directeur de l'école doctorale Economie et gestion.

Article 2

Le présent arrêté entre en vigueur le 4 juin 2015.

Article 3

La Directrice Générale du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro) est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 05 MAI 2015

Pour le Ministre et par délégation :
La Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche,

Mireille RIOU-CANALS